

VISIOCONFERENCE – EPS, mode d'emploi

Contenu (2h)

Objectif : Connaître les points de contrôle de l'OGA afin de préparer dans les meilleures conditions les dossiers sélectionnés pour l'examen périodique de sincérité (EPS).

Palier 1

- Abattements ZFU-ZFA-ZRR
- Exonérations et réductions d'impôts
- Acquisitions d'immobilisations de base

Palier 2

- Demande de pièces justificatives
- Questions-réponses